



Institut national des sciences de l'Univers

Appel d'offres 2019

Programme National de Cosmologie et Galaxies « PNCG »

Dates limites :

Entrée des demandes dans Dialog/rubrique « dotation sur projet » : **13 septembre 2018 – 17 h**

Soumission (formulaire en ligne à remplir accompagné du dossier scientifique) : **20 septembre 2018 - 12 h, délai de rigueur** - (*aucune demande n'est à envoyer par mail*)

Le PNCG lance un appel d'offres (AO) pour les opérations relevant de la Cosmologie et la physique des Galaxies à mener sur l'année 2019. Les demandes doivent être renseignées dans Dialog (Titre, Montant, Résumé) avant le 13 septembre 2018 à 17h. Les propositions complètes de projets scientifiques sont à présenter au moyen d'un formulaire électronique disponible à l'adresse <https://sigap.cnrs.fr> avant le **20 septembre 2018 - 12 h**. Nous vous encourageons à renseigner le formulaire en ligne bien avant la date limite.

À noter pour cet AO 2019 :

- Le portail <https://sigap.cnrs.fr> recense tous les appels à projets en cours au CNRS et vous devrez y candidater à l'AO2019 de l'INSU-AA. Pour y accéder, vous pouvez utiliser soit l'identifiant et le mot de passe que vous aurez créés sur le site, soit la plateforme d'authentification "Fédération d'identité Renater", puis CNRS et saisir enfin votre compte JANUS.
- Plusieurs champs devront alors être renseignés : *Description du projet, Mots clés, Pièces jointes* (votre dossier scientifique, un devis si petit matériel,...), *Participants au projet, Type de demandes* (bien choisir le PNCG comme Programme National de référence pour votre demande ; en cas de soumission à plusieurs programmes, sélectionner tous les programmes concernés par le projet), *Budget et Champs supplémentaires*. Une fois votre demande complète, n'oubliez pas de la transmettre pour qu'elle soit prise en compte !
- **Attention si certains programmes font l'objet d'un appel séparé, il suffira alors de dupliquer votre première demande et de rattacher la copie au programme concerné afin qu'elle soit également prise en compte par cet appel.**
- **A noter que les données saisies lors des candidatures à l'AO 2018 sont sauvegardées dans l'outil et sont réutilisables d'une année sur l'autre (informations sur les participants lors de la création d'un nouveau dossier et possibilité de dupliquer les anciennes candidatures sur les appels ouverts).**
- Vous aurez la possibilité de modifier votre demande jusqu'au 20/09 à 12h en vous reconnectant à <https://sigap.cnrs.fr>.

- Comme pour l'AO 2018, le CNES allouera un budget 2019 spécifique en soutien aux missions Gaia et JWST. **Si votre demande concerne ces missions, il est impératif de bien le mentionner dans le dossier scientifique et de chiffrer précisément dans le volet Budget du formulaire informatisé ce qui émerge à Gaia et/ou JWST.**
- Les non-permanents ne sont pas éligibles pour le dépôt d'un projet. Une exception peut être faite pour les post-doctorants et ATER si elle est justifiée par un projet de courte durée, distinct du projet principal pour lequel le candidat a été embauché et dont le financement relève de la responsabilité de l'encadrant, dont l'accord est nécessaire pour le projet nouveau. Cette justification est laissée à l'appréciation des programmes nationaux, actions spécifiques et à celle de la CSAA. Il ne s'agit pas d'une disposition systématique ni susceptible d'encourager ce type de démarche. Les projets doivent être déposés avec un co-porteur sur poste permanent.
- La note de cadrage, l'appel à projets du PNCG et les documents de la direction sont également disponibles sur le site de l'INSU <http://www.insu.cnrs.fr/node/9284>.

Objectif de l'Appel d'Offres 2019 pour le PNCG :

Nous souhaitons, cette année, insister sur le fait de privilégier la clarté de la description du projet et du montant demandé. Le comité a noté qu'une description trop exhaustive et détaillée pouvait avoir l'effet de diluer le message. N'hésitez donc pas à donner des messages clé qui illustrent ce que vous souhaitez que l'on retienne de votre demande. Privilégiez des demandes resserrées et n'hésitez pas à soumettre une **demande courte et concise**, mais au **message ciblé et clair** sachant que vous êtes généralement lus par des spécialistes.

Afin d'optimiser les chances que votre projet soit financé nous vous demandons aussi de :

- présenter un **volet financier** crédible. Éviter de gonfler une demande sous prétexte qu'elle sera coupée, car cela a généralement pour effet de diminuer sa compétitivité. Notez que soumettre une demande que le Conseil Scientifique du PNCG jugera sur- (ou sous-) évaluée de plus d'un facteur 2 pourra conduire au risque qu'elle soit éliminée.
- regrouper les demandes entre **équipes complémentaires** autour de projets communs dans la mesure du possible.
- évaluer correctement les **ressources humaines** (en ETP) affectées au projet
- *dans le cas d'une demande pluriannuelle*, fournir un bilan détaillé de l'état d'avancement du projet et de l'utilisation du financement déjà attribué pour 2018. Les motivations du projet, en revanche, pourront n'être rappelées que de manière succincte.

Notez que le PNCG pourra aussi soutenir :

- des **projets instrumentaux innovants**, particulièrement s'ils impliquent des collaborations nationales ou internationales permettant de développer les thèmes prioritaires du PNCG.
- des projets de **création ou développement de groupes de simulations numériques** sur les thèmes prioritaires.
- des projets visant à la mise à disposition de tous de **bases de données** observationnelles et théoriques sur les thèmes prioritaires, à l'exploitation compétitive des grands instruments (sol/spatial).
- des propositions de **colloques, ateliers, écoles ou rencontres** pour favoriser les échanges et les collaborations, et permettre aux projets fédérateurs d'émerger. Le PNCG réservera environ 20k€ sur son budget, dédié à ces opérations (soit environ 10% de son budget total).

- les **invitations de chercheurs étrangers** (maximum 8 semaines). À noter cependant que le PNCG n'a pas vocation à financer unilatéralement des collaborations internationales. La demande financière de missions liées à ce type de collaborations doit comprendre un bilan du partage des dépenses envisagées.
- les demandes de **missions sur télescopes étrangers** (participation à la mission sous forme de voyages) à condition qu'elles relèvent d'un des thèmes prioritaires du PNCG. Même si les attributions de temps ne sont pas connues au moment de la réponse à l'appel d'offres, elles devront faire l'objet d'une demande afin de prévoir le budget correspondant qui ne sera attribué qu'avec la confirmation d'attribution du temps d'observation. Aucune demande ultérieure ne pourra être financée.

Ne seront pas financés :

- les missions d'accompagnement des TGE (par exemple TCFH, IRAM, ESO),
- les dépenses d'environnement, en particulier d'installation des étudiants (portables etc.)
- les frais de publication
- les demandes de financement de personnel.

Les **thèmes scientifiques prioritaires** du PNCG sont les suivants :

1- Le modèle d'Univers

Le modèle cosmologique et ses paramètres
Univers primordial (baryogénèse, inflation,...) et Fond Diffus Cosmologique
Nature de la Matière Noire et Energie Noire
Théorie de la gravitation

2- Formation et évolution des grandes structures

Cosmic Web, distribution des baryons et de la matière noire à grande échelle et son évolution
Milieu intergalactique
Groupe et amas de galaxies
Grands vides
Ré-ionisation

3- Formation et évolution des galaxies

Les premières galaxies
Propriétés statistiques des galaxies
Physique de la croissance des galaxies
Lien avec l'environnement

4- Galaxies du Groupe Local et Archéologie Galactique

Lien de la formation stellaire avec le milieu interstellaire
Populations stellaires
Enrichissement chimique et gaz primordial
Dynamique galactique et matière noire